

**Sujet :** Re: ZA de la Gare

**De :** Kevin LEVREL <k.levrel@dinan-agglomeration.fr>

**Date :** 17/10/2023, 13:58

**Pour :** Mairie Plouasne <mairie@plouasne.fr>

**Copie à :** Audrey Conan <a.conan@dinan-agglomeration.fr>, Claire JEUSSELIN <c.jeusselin@dinan-agglomeration.fr>

Bonjour M. DAUGAN,

Après étude de votre demande avec le service développement économique, je vous confirme qu'il y a une erreur dans le zonage du PLUIH. Cette parcelle figure bien dans le périmètre de la zone d'activité de la gare et considérée comme un terrain d'activité économique vacant.

Le dossier de modification n°3 du PLUIH vous sera prochainement notifié pour avis pendant une période de 3 mois. Durant cette période, il faudra que la commune effectue une demande de prise en compte d'une erreur matérielle dans le zonage afin que nous puissions la prendre en compte. La modification n°3 sera approuvée à l'été 2024.

Je vous prie de trouver ci-joint la délibération de Dinan Agglomération qui permettra de justifier l'erreur matérielle.

Restant à votre disposition,

Bien cordialement,



**Kévin LEVREL**  
Chef du service Urbanisme-Foncier

02 96 87 78 27  
07 63 60 23 80

[www.dinan-agglomeration.fr](http://www.dinan-agglomeration.fr)

---

**Dans le cadre de votre responsabilité environnementale, n'imprimez ce mail que si nécessaire.**

L'intégrité de ce message n'étant pas assurée sur Internet, Dinan Agglomération ne peut être tenue responsable du contenu de ce message ainsi que des pièces qui y sont jointes. Toute utilisation ou diffusion non autorisée est interdite. Si vous n'êtes pas destinataire de ce message, merci de le détruire et d'avertir l'expéditeur.

---

Le 11/10/2023 à 12:27, Mairie Plouasne a écrit :

Bonjour Monsieur LEVREL,

Je reviens vers vous concernant le terrain cadastré D1161, situé à côté de la plateforme végétaux. Ce terrain est en zone agricole or celui-ci faisait partie des terrains de la zone d'activité de la Gare.

Un maçon avait acheté ce terrain il y a environ 10 ans avec l'intention d'y implanter son entreprise, une situation familiale a fait que le projet n'a pu aboutir.

Depuis 1an1/2, un compromis, avec un investisseur potentiel "La Brie" garagiste a été signé.

Ce garagiste était installé dans les locaux de la Cuma, suite à un incendie, son projet a été suspendu.

Aujourd'hui, il s'est rapproché des banques, d'un géomètre qui lui a appris que son terrain n'était plus que partiellement constructible, alors que toutes les parcelles à côté sont en zone Uy2 comme la plateforme végétaux.

Pourquoi cet espace a-t-il été sorti du constructible sans que l'on en soit informé ? Ce terrain est en friche depuis plus de 10 ans.

Nous avons déjà accepté de réduire des zones inscrites, route de Tréfumel et là, lors de la modification, rien n'a été fait pour que cela soit cohérent.

Monsieur PAVAJO (garagiste) et moi-même sommes dans l'attente d'une réponse.  
Cordialement



Michel DAUGAN  
Maire de Plouasne  
Port. 06 10 11 34 48  
Tél : 02.96.86.48.19.  
Mail : [mairie@plouasne.fr](mailto:mairie@plouasne.fr)  
Site : <http://www.plouasne.fr/>

— Pièces jointes : —

---

CA_2023_132_Annexe_1_Fiches_d_identité_des_ZA_compressed.pdf	2,1 Mo
f	
<hr/>	
CA_2023_132_Inventaire_ZAE.pdf	326 Ko